

# ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES



**RAPPORT D'ACTIVITE 2022 – 2023**  
Clôtures des comptes au 31 août 2023 et au 31 décembre 2023

***Vendredi 24 MAI 2024***  
***à 13h45***

***MFR de Naucelle***



# RAPPORT D'ACTIVITE

## I. NOTRE ASSOCIATION :

Nous vous remercions de votre présence et de l'intérêt que vous portez à la Maison Familiale Rurale. Cette année est particulière puisque nous avons modifié la clôture de nos comptes pour répondre à un besoin administratif pour la déclaration de nos apprentis. Nous allons mener les 2 assemblées Générales en même temps pour éviter de prendre trop de temps. La première AG est la clôture de l'année scolaire du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023 et la 2<sup>ème</sup> la clôture Des comptes du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 décembre 2023. L'année prochaine, nous réaliserons une clôture de compte en année civile soit du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Maintenant nous allons débiter nos 2 assemblées Générales par les programmes ERASMUS + et la mobilité des apprenants.

### ➤ Mobilité :

Nous appartenons à un consortium de 35 établissements scolaires pour faire partir les jeunes en stage à l'étranger.

L'ouverture aux mondes et autres inclus les programmes ERASMUS + ce qui permet d'ouvrir les esprits citoyens en allant en stage dans un autre pays ... la classe de CAPa Métiers de l'Agriculture accompagnée de Mme URMAN, vient juste de rentrer de GERONE, en Espagne où elle était sur des exploitations agricoles. Grâce à ces financements EUROPEENS, nos jeunes peuvent réaliser ces stages professionnels et développer leurs compétences.

Avant de commencer la lecture des différents rapports, nous allons donc visionner leurs stages.

## PRESENTATION DE LA MOBILITE DES CAPa MA

### ➤ Rapports d'activité, de gestion, moral et d'orientation

Nous avons eu une année dynamique et chargée à la fois dans la pédagogie, dans la qualité et dans l'amélioration de nos bâtiments. Nous avons atteint une stabilité de nos finances qui nous a permis sur l'exercice 2022-2023 de nous développer et de nous projeter vers de nouveaux projets comme :

- ❖ S'engager dans l'écriture du projet d'association 2022-2027
- ❖ Développer l'apprentissage
- ❖ Engager la réforme du BAC Professionnel et le développement des compétences
- ❖ Continuer la rénovation des bâtiments

Nous continuons de progresser dans le recrutement des apprentis dans toutes les formations. De ce fait, nos effectifs augmentent. Voici nos résultats chiffrés pour 2022-2023, 217 élèves dont 194 en formation scolaire et 23 apprentis, soit le double d'apprentis de l'année dernière.

## II. NOTRE ACTIVITE SCOLAIRE :

### La formation initiale

#### ➤ La rentrée 2022 en chiffre :

FORMATIONS	INTERNE	TOTAUX FORMATION INITIALE	TOTAUX Apprentis
4ième (4 EA 2022-2023)	8	9	NC
3ième A (3 EA 2022-2023)	19	21	NC
CAPa 1 SAPVER (CAPa SAPVER 2022-2024)	12	16	0
CAPa 1 MA (CAPa MA 2022-2024)	14	15	2
CAPa 2 SAPVER (CAPa SAPVER 2022-2024)	7	8	0
CAPa 2 MA (CAPa MA 2022-2024)	5	4	5
2nde Pro PA A (2nde Pro 2022-2023)	40	47	NC
BAC 1 CGEA A et B (BAC PRO 2022-2024)	34	36	8
BAC 2 CGEA A ET B (BAC PRO 2022-2024)	35	38	8
<b>TOTAL GENERAL DE LA FORMATION SCOLAIRE</b>	<b>174</b>	<b>194</b>	<b>23</b> <b>217</b>

Pour la rentrée 2022, nous maintenons nos effectifs mais la réelle progression réside en l'augmentation du recrutement des CAPa Métiers de l'Agriculture et des SAPVER. Les demandes d'inscriptions ont été plus importantes.

Nous avons eu également beaucoup de demandes en classe de 3<sup>ème</sup> et nous avons fait le choix de refuser des entrées pour maintenir notre qualité d'accompagnement.

Nous avons refusé également des entrées en 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> CGEA. L'objectif est d'avoir des classes équilibrées en effectif pour mener à bien nos projets éducatifs et pédagogiques dans de bonnes conditions tant pour nos apprenants que pour notre équipe.

L'apprentissage est ouvert aux deux CAPa, à la 1<sup>ère</sup> et à la terminale du Bac Professionnel Conduite Gestion de l'Exploitation Agricole.



L'apprentissage permet de répondre aux besoins du territoire professionnel et offre la possibilité aux jeunes qui le souhaitent de préparer leur avenir professionnel.

Nous avons eu le renouvellement de l'habilitation pour le passage de l'examen avec le mode Contrôle Continu en Cours de Formation (CCCF).

L'option Pêche continue à la rentrée 2022 pour le BAC Professionnel. Cette option nous permet de recruter des élèves issus de toute la France.

La réforme du BAC nous a permis en 2023 de mettre en place de nouveaux projets et notamment un nouveau Module d'Adaptation Professionnel (MAP) qui s'appelle « *La diversification agricole ou comment pérenniser le revenu agricole et communiquer sur le métier d'éleveur* » et qui ouvre les esprits sur l'innovation agricole comme la création d'activité de loisirs au sein de nos exploitations.

La participation des maîtres de stage dans la formation nous permet de faire de la pratique en plus et de venir en aide aux professionnels avec les élèves.

Nos méthodes pédagogiques satisfont un grand nombre d'élèves qui poursuivent leurs études dans notre établissement. C'est ce que l'on nomme le taux de persistance.

Voici les taux de persistance par classe de 2021/2022 vers 2022/2023 :

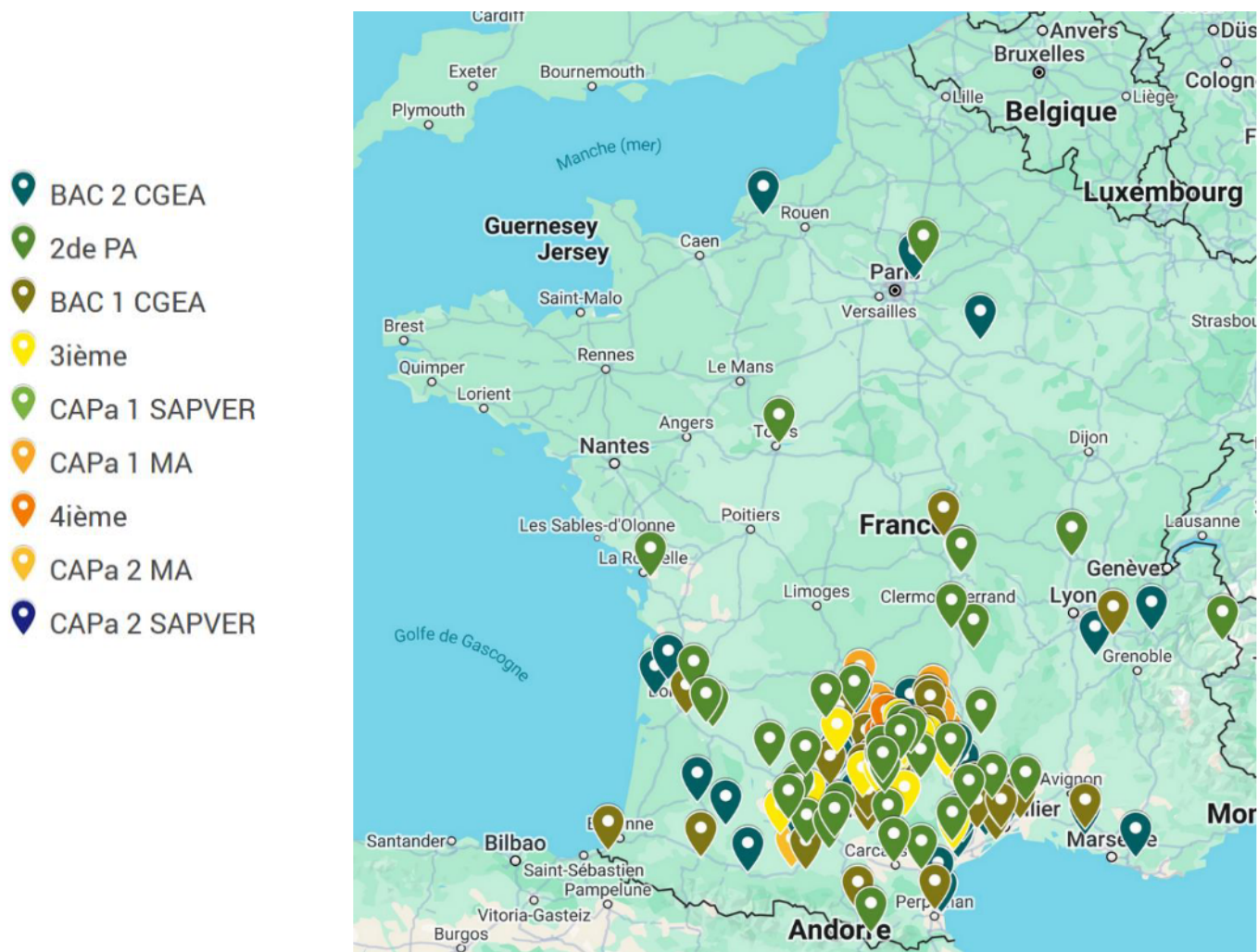
- Passage 4<sup>ème</sup> en 3<sup>ème</sup> : 5 élèves (soit 45%), et 1 élève reste en 4<sup>ème</sup>
- Passage 3<sup>ème</sup> en CAPA 1 MA ou SAPVER ou 2<sup>nde</sup> : 11 élèves (soit 100%) passants en classes supérieures ; dont 10 élèves (soit 91%) vers la CAPA et 1 élève (soit 9%) vers 2<sup>nde</sup>,
- Passage de CAPA 1 SAPVER en 2<sup>ème</sup> année : 8 élèves (soit 80%),
- Passage de CAPA 1 MA en 2<sup>ème</sup> année : 9 élèves (soit 90%),
- Passage de CAPA 2 MA en 1<sup>ère</sup> Bac Pro : 9 élèves (soit 69%),
- Passage 2<sup>nde</sup> en 1<sup>ère</sup> Bac Pro : 32 élèves (soit 63%),
- Passage 1<sup>ère</sup> Bac en Terminale : 45 élèves (soit 76%).

Nos apprenants viennent de 32 départements différents pour se former en alternance ou en apprentissage pour apprendre autrement.

L'implantation de la MFR aide à cet élargissement de la zone grâce à un bon accès routier et à la présence d'une gare où plusieurs trains le matin et le soir font une halte. Nous sommes toutefois fortement pénalisés par les grèves SNCF.



Sur la carte ci-après, vous voyez les zones de recrutements 2022-2023 :



Forts de leurs enseignements tant professionnels que personnels, nos jeunes donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Les résultats aux examens de 2023 sont la preuve de l'investissement de tous :

- ❖ Brevet des Collèges : 86% (et 100% au CFG),
- ❖ CAPa Métiers de l'Agriculture : 100% avec 100% de mentions à l'examen,
- ❖ CAPa SAPVER : 100% et également 75% de mentions à l'examen,
- ❖ Bac Professionnel : 91% de réussite avec 55% de mentions à l'examen.

➤ La rentrée 2023 en chiffres :

Un grand bond (+6.5%) pour la rentrée 2023, nous atteignons notre limite d'accueil. Ce sont 233 élèves répartis de la manière suivante :

FORMATIONS	INTERNE	TOTAUX FORMATION INITIALE	TOTAUX Apprentis
4ième (4 EA 2023-2025)	4	7	NC
3ième A (3 EA 2023-2025)	26	32	NC
CAPa 1 SAPVER (CAPa SAPVER 2023-2025)	13	14	0
CAPa 1 MA (CAPa MA 2023-2025)	10	13	0
CAPa 2 SAPVER (CAPa SAPVER 2023-2025)	10	12	2
CAPa 2 MA (CAPa MA 2023-2025)	9	10	8
2nde Pro PA A (2nde Pro 2023-2025)	43	47	NC
BAC 1 CGEA A et B (BAC PRO 2023-2025)	40	45	3
BAC 2 CGEA A ET B (BAC PRO 2023-2025)	30	30	10
	185	210	23
<b>TOTAL GENERAL DE LA FORMATION SCOLAIRE</b>			<b>233</b>

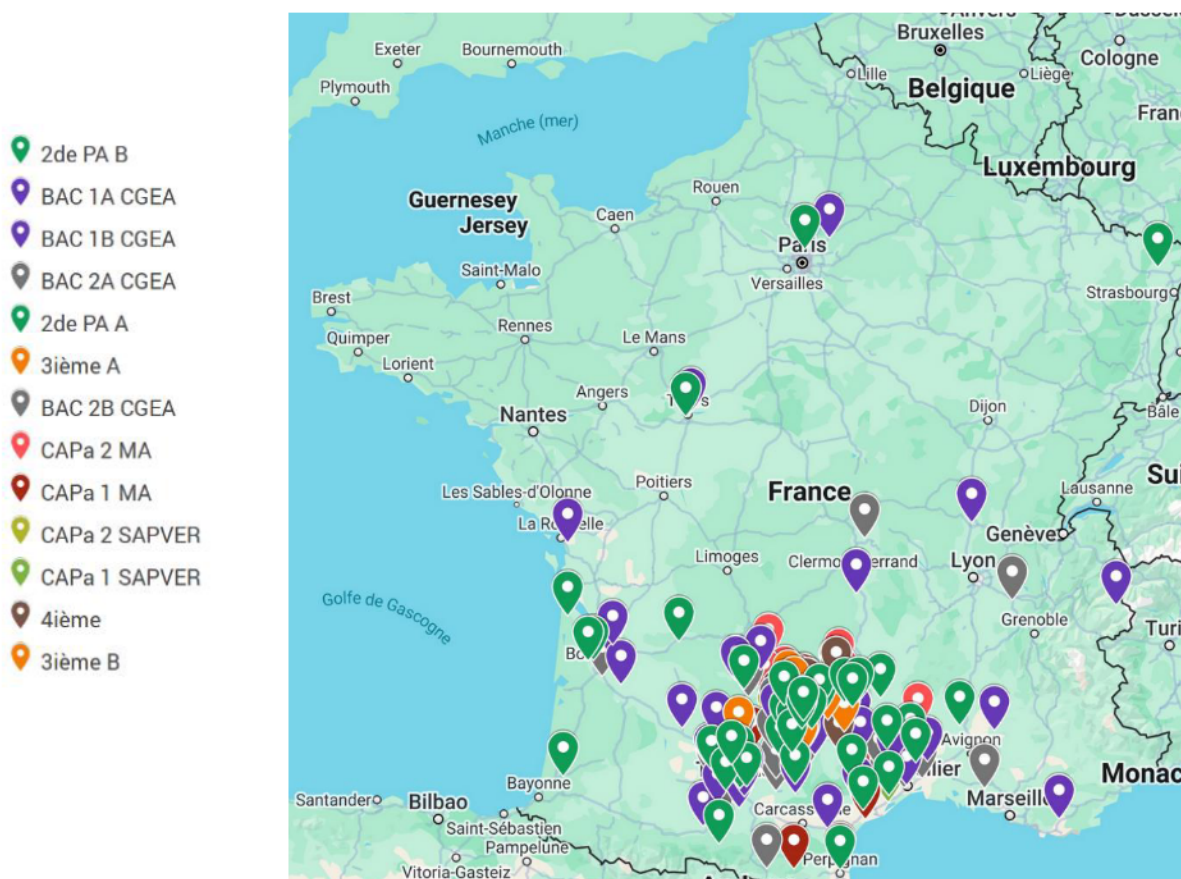
Voici les taux de persistance par classe de 2022/2023 vers 2023/2024 :

- Passage 4<sup>ème</sup> en 3<sup>ème</sup> : 8 élèves (soit 100%),
- Passage 3<sup>ème</sup> en CAPA 1 MA ou SAPVER ou 2<sup>nde</sup> : 9 élèves (soit 41%) passants en classes supérieures ; dont 8 élèves (soit 36.4%) vers la CAPA et 1 élève (soit 4.5%) vers 2<sup>nde</sup> et 1 redoublement en CAPA 1 SAPVER et 1 redoublement en 3<sup>ème</sup>,
- Passage de CAPA 1 SAPVER en 2<sup>ème</sup> année : 14 élèves (soit 88%),
- Passage de CAPA 1 MA en 2<sup>ème</sup> année : 16 élèves (soit 100%),
- Passage de CAPA 2 MA en 1<sup>ère</sup> Bac Pro : 5 élèves (soit 56%),
- Passage 2<sup>nde</sup> en 1<sup>ère</sup> Bac Pro : 39 élèves (soit 87%),
- Passage 1<sup>ère</sup> Bac en Terminale : 41 élèves (soit 100%).

Nos apprenants viennent de 31 départements différents pour se former en alternance ou en apprentissage à apprendre autrement.



Sur la carte, vous voyez les zones de recrutements 2023-2024 :



Pour amener les jeunes à la réussite, nous devons être les meneurs positifs de leurs projets personnels et professionnels.

Notre équipe est formée régulièrement et s'investit sans faille pour être à l'écoute et soutenir les apprenants au quotidien. Cette mission serait impossible sans l'internat. C'est pour cela que nous prôtons l'internat pour les plus jeunes comme pour les autres.

En 2022 et 2023, 80% de nos apprenants sont internes.

La proximité de l'équipe avec les jeunes nous permet également de repérer les fragilités scolaires et d'apporter des outils plus individualisés.

### Réforme du BAC et la pédagogie de l'alternance :

La réforme du BAC est avant tout une chance pour les jeunes. Elle correspond à ce que prône l'alternance et les MFR. Les programmes se veulent plus concrets et en lien avec le terrain.

On ne parle plus de matières mais plutôt de capacités à atteindre en lien avec le monde agricole et la vie de l'entreprise. Cela demande de travailler obligatoirement en équipe. Les contrôles continus en cours de formation sont construits à plusieurs formateurs.



Pour rappel, la formation par l'alternance est une pédagogie à part entière en MFR qui a toujours allié l'apprentissage des savoir-faire par la pratique - avec pour partenaires les professionnels, mais également les familles - et le volet plus théorique des cours.

Les plans d'étude tels qu'ils sont construits en MFR rendent cet outil unique aux MFR. Le plan d'étude est un questionnaire élaboré à la MFR par les jeunes pour préparer chaque séjour en milieu professionnel. Les jeunes répondent à ces questions avec l'aide du maître d'apprentissage ou de stage et réalisent leur étude d'alternance. Au retour à la Maison Familiale Rurale, cette étude sera exploitée dans les activités pédagogiques diverses et même dans les matières dites générales.

Pas de cours magistral mais plutôt des échanges de savoir-faire partagés par des apprenants et leurs formateurs pour apprendre autrement et trouver du sens à pourquoi j'apprends.

Le temps de formation en entreprise est une autre façon d'apprendre. Il permet aux jeunes d'être actifs, de découvrir un nouvel environnement, de vivre avec des adultes engagés dans une profession.

Pour développer notre proximité avec les jeunes, l'équipe a mis en place un nouveau plan éducatif en 2022 que nous avons maintenu en 2023. Tous les soirs nous organisons des ateliers menés par les moniteurs et animateurs pour réaliser des activités très diversifiées : yoga, multi-sports, activités culturelles comme le théâtre et une étude volontaire quotidienne.

Les jeunes peuvent tester leurs talents et communiquer avec les moniteurs autrement. L'idée est également de développer la confiance en soi, en l'équipe et le partage interclasse dans un esprit de solidarité et de bienveillance. Grâce à cela, nous avons constaté une meilleure communication entre les élèves mais également avec l'ensemble du personnel. Les moniteurs sont à tour de rôle présents jusqu'à 20h pour assurer cet accompagnement et le repas du soir.

Les infrastructures de la communauté des communes Pays Ségali Communauté sont une réelle chance pour réaliser certaines activités et nous espérons pouvoir continuer à en bénéficier.

En 2022, dans le cadre de leurs enseignements interdisciplinaires - où chaque moniteur est impliqué dans son programme pédagogique - les premières et les terminales portent le projet « *Quelle trace je laisse sur terre ?* ». Les élèves de 1<sup>ère</sup> ont fait des constats en classe, sur leur lieu de stage, dans leur famille : notre manière de vivre consomme trop la planète, allons voir des gens qui essaient de préserver les ressources. Ils ont choisi l'eau et la Camargue dont l'agriculture est fortement dépendante de cette ressource commune : visite d'une rizière, d'une exploitation en foin de crau, d'une réserve ornithologique, activité de préservation des océans (pollutions humaines), action éco-citoyenne de ramassage des déchets sur la plage du Grau du Roi... et visite en amont de l'usine de traitement de l'eau que l'on boit à Naucelle pour comprendre d'où elle vient et où elle va.

Cette expérience leur a permis de grandir, d'apprendre l'autonomie (gestion de la vie résidentielle en camping) et de développer des compétences psychosociales en plus

d'être support de CCF bio éco et ESC (éducation socioculturelle). Ce thème est donc interdisciplinaire et chaque moniteur est impliqué dans son programme pédagogique.

L'objectif est de les impliquer dans le développement d'une méthodologie de projet avec la mise en place d'un budget, de la recherche de partenariats, de fonds divers autour d'un thème. Celui-ci est à la fois citoyen, autour du développement durable, économique et juridique. Nous favorisons l'autonomie dans la mise en place de ce projet.

En 2023, la mairie de Tauriac-de-Naucelle nous a commandé la réfection d'un chemin de randonnée dont les résistants se servaient pendant la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale. Ce chemin est retracé par les 1<sup>ères</sup> Bac Pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole aidés par les élèves de BAC PRO Aménagements paysagers et forêts de la MFR de Javols. Ce projet doit se finaliser par le passage d'un examen pour nos premières.

Pour 2022, nous maintenons notre implication dans la vie locale avec Arbres et Paysages pour l'Agroforesterie, avec le Centre Social et les interventions de Pierre DOUTRE, avec la maison de retraite La Fontanelle à Naucelle, le CIDF à Rodez et également avec la PAEJ de Villefranche-de-Rouergue pour réaliser des groupes de paroles sur des sujets citoyens, d'égalité, des addictions mais aussi sur la sexualité. Ces partenaires restent presque identiques pour 2023 nous rajoutons l'ADMR et le SSIAD de Naucelle.

Nos jeunes continuent également à s'investir sur le territoire à travers leurs participations à Festiboef ou encore à la commémoration de la résistance avec une intervention de nos jeunes sur la place Marcelin CAZALS.

Nous avons lancé en 2023 un nouveau projet en partenariat avec l'association « ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE » et soutenu par le Crédit Agricole ; nos jeunes accompagnés par Ariane JARJAYE, formatrice ont lancé leur entreprise qui s'appelle NAU'SELL FISH, bulle de rêve. Une équipe de 12 membres qui a créé son activité avec pour objectifs :

- ❖ La reproduction et la vente de poissons d'eau douce,
- ❖ L'installation d'aquariums clés en main

Nos jeunes s'engagent et travaillent en dehors des cours pour leur entreprise.

Dans le cadre de leur orientation, la MFR organise 2 journées : la 1<sup>ère</sup> est consacrée à l'orientation avec des écoles du supérieur et également la mission locale, Cap emploi, l'armée,...la 2<sup>ème</sup> est consacrée à l'emploi sur le territoire. C'est grâce à l'Espace emploi formation du pays Ségali que plus de 20 entreprises viennent proposer des emplois aux jeunes de la MFR et aux demandeurs d'emploi du Pays Ségali. Nous remercions sincèrement les entreprises de leur investissement auprès de nos jeunes.

## La formation continue : les 2 BPJEPS

Pour la rentrée 2022-2023, les 2 BPJEPS bénéficient de places Région mais nous avons été obligés de décaler le BPJEPS Pêche de loisir (PDL) car les fonds de la région n'ont pas pu être disponibles dans les temps. Nous avons quand même pu mener une nouvelle session pour l'Animation Sociale (AS) en décembre 2022 malgré un recrutement difficile et fin février 2023 pour la Pêche de Loisir avec comme effectifs :

- ❖ 15 stagiaires pour le BPJEPS « Pêche de Loisirs », dont 2 apprentis (1 abandon en début de formation)
- ❖ 9 stagiaires pour le BPJEPS « Animation Sociale » dont 1 apprentie

Nous avons répondu à l'appel d'offre de la Région ce début d'année 2022.

En 2023, seul le BPJEPS PDL continue à bénéficier de places Région. Toutefois, le nombre de place est en diminution. Nous sommes passés de 11 à 9 places (cette baisse se poursuit pour 2024 avec seulement 6 places sur le dernier bon de commande Région).

Les effectifs pour cette année 2023 :

- ❖ 8 stagiaires pour le BPJEPS « Pêche de Loisirs »,
- ❖ 10 stagiaires pour le BPJEPS « Animation Sociale » dont 8 apprentis (1 abandon en février 2024)

## La répartition des apprentis

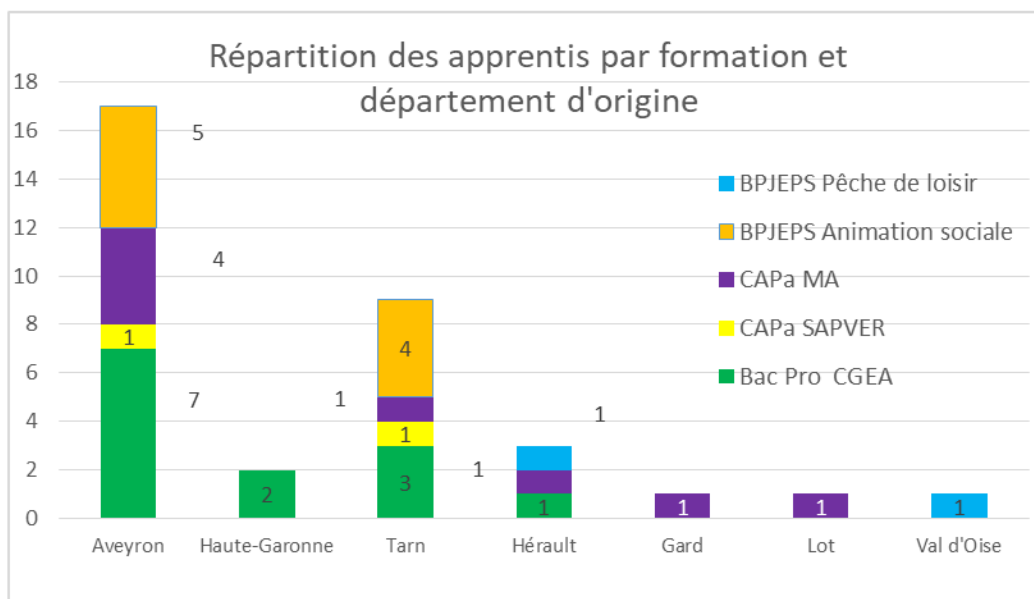
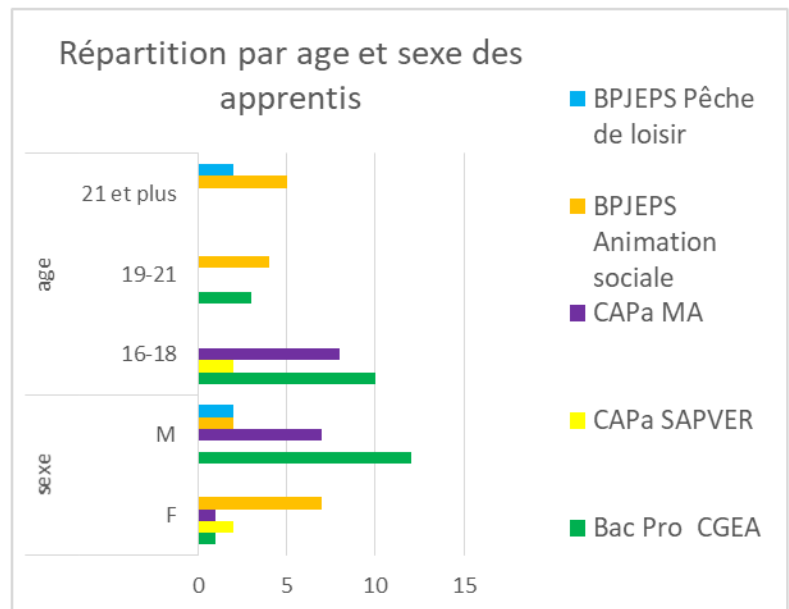
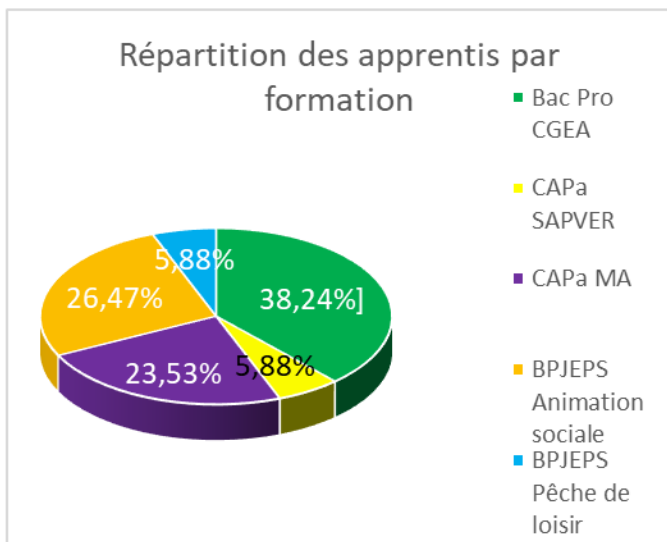
En résumé voici l'ensemble des apprenants répartis en fonction de leurs statuts en 2022/2023 :

- 216 élèves en formation initiale (dont 22 apprentis)
- 24 adultes en formation continue (dont 3 apprentis)



En résumé, voici l'ensemble des apprenants répartis en fonction de leurs statuts en 2023/2024 :

- 230 élèves en formation initiale (dont 23 apprentis)
- 18 adultes en formation continue (dont 8 apprentis)





### III. NOS ACTIVITES COMPLEMENTAIRES : LE POLE RESTAURATION ET L'ACCUEIL

#### ➤ L'ACCUEIL

Pour l'accueil, la Communauté de Communes du Pays Ségali continue de nous faire confiance et nous a permis, grâce à la Maison des Cent Vallées, d'accueillir la colonie qui vient depuis plusieurs années l'été ainsi que d'autres groupes : les arts martiaux, le festival de la BD, l'AJAL, ect. L'Association Familles Rurales continue à venir pour la formation BAFA sur les semaines de vacances scolaires et nous les remercions de leur confiance.

A travers l'Atelier Relais, nous poursuivons le partenariat avec l'Education Nationale qui reconnaît nos valeurs et nos savoir-faire éducatifs et pédagogiques. Malheureusement, en 2023 par manque de moyens financiers, les ateliers relais ont réduit les périodes d'internat et devraient arrêter le conventionnement en 2024 car le collège Jean BOUDOU, qui est le porteur de la convention, passera le relais à un autre collègue.

Nous avons de plus en plus de locations de salles pour les associations ou entreprises : JPM pour ses formations, Terre Ségala, Naucelle raconte....

Une équipe professionnelle, sérieuse et disponible assure un service de qualité auprès des groupes mais également pour les cantines scolaires.

#### ➤ LA RESTAURATION

Nous restons stables en 2022 et 2023 pour la production des repas du Pôle Restauration : ce sont 600 repas en gestion directe avec un approvisionnement de proximité qui sont distribués aux cantines scolaires du territoire du Pays Ségali mais également le Tarn.

Nous construisons avec les élus, le personnel et les familles autour des commissions pour fournir des repas dans le souci d'apporter un service de qualité pour les enfants.

Maxime GOIN poursuit son travail de recherche de fournisseurs locaux. Voici les derniers :

- ❖ M. Artus et M. Gombert de la Ferme de Carbonnière à Druelle avec une découpe à Saint Jean de Marcel
- ❖ Association de producteur « Produit sur son 31 » qui est un regroupement des agriculteurs du Tarn et de la Haute Garonne qui nous fourniront des fruits, des légumes et les pommes de terre,
- ❖ Les vergers du Bosc dans le Tarn qui livre les pommes et les poires

Nous maintenons notre capacité d'adaptation auprès des différents clients, ce qui nous distingue des cuisines collectives plus importantes.

Pour rappel, depuis la loi EGALIM nous devons respecter la règle des 50% des produits labélisés avec 20% de Bio à l'intérieur. Depuis le début nous répondons à cette exigence et nous la dépassons même.

**TABLEAU FOURNISSEURS**

FOURNISSEURS	PRODUITS	PROVENANCE DES PRODUITS
LA TABLE DE SOLANGE	BŒUF DE L'AUBRAC	CASSAGNES - BEGONHES (12)
AVEYRON FOIE GRAS	SAUCISSE AVEYRONNAISE FARÇOUS VEGGIE	LA PRIMAUBE (12)
LA FERME DE LA CARBONNIERE	SAUTE DE PORC BIO SAUTE DE VEAU BIO SAUCISSE BIO	DRUELLE (12)
VERGERS DU BOSQUET	POMME, KIWI, RAISIN	GAILLAC (81)
Produit sur son 31	SALADE, TOMATE, CONCOMBRE POMME DE TERRE ,,,,	TARN ET GARONNE (31)
LA FERME DU BUISSON BLANC	YAOURT NATURE BIO	LE SEGUR (81)
CROQ PRIMEUR	BANANE, MELON ,,,, CAROTTE, COURGETTE ,,,,	LES FARGUETTES (81)

**Produits de qualité EGALIM**

**SYNTHÈSE**

**Détail du calcul de mes taux EGALim**

Produits bio	22%
Produits EGALim	57%

**Par famille de produits**

100 % de viandes et volailles provenance France  
100 % de produits de la mer et aquaculture EGALim

**IV. L'ACTUALITE DE L'ASSOCIATION**

➤ **SYSTEME QUALITE ET AMELIORATION CONTINUE**

Nous avons obtenu le 07/11/2022 la CERTIF'REGION en plus de notre certification QUALIOPI. C'est une belle reconnaissance de notre travail de qualité par la Région Occitanie.

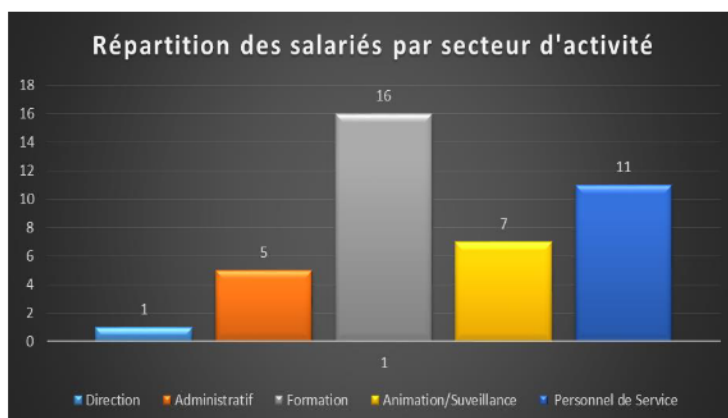
En décembre 2023, nous avons eu l'audit de labélisation RSO (Responsabilisation Sociétale des Organisations) avec l'agence LUCIE. Nous sommes en cours d'écriture de nos engagements RSO.

➤ **LA FORMATION DU PERSONNEL**

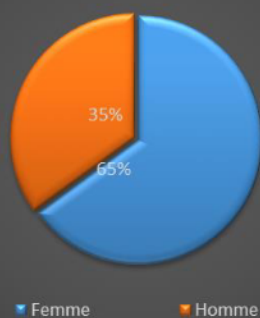
C'est une équipe dynamique et engagée qui construit au quotidien cet accompagnement de qualité. Les effectifs des apprenants augmentent et notre équipe également :

- 38 salariés au 31.08.2023 soit 31,2 ETP contre 31,2 ETP en 2022
- 40 salariés au 31.12.2023 soit 30,85 ETP.

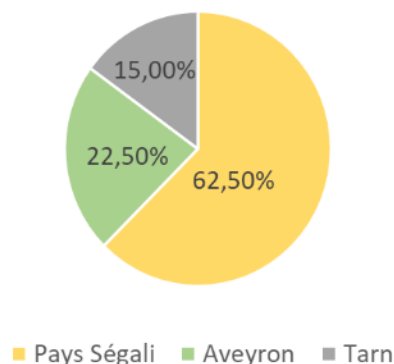
Ils œuvrent au sein de l'association et font vivre la MFR et le territoire.



## Répartition des salariés par sexe



## Répartition des salariés par secteur géographique du lieu d'habitation



### ➤ LA FORMATION DU PERSONNEL

Le Conseil d'Administration et la direction ont fait le choix d'investir sur la formation du personnel. Le plan de compétences inclut :

- ❖ La formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) pour l'ensemble du personnel,
- ❖ La formation des moniteurs avec 2 formateurs par an inscrits sur la formation pédagogique. Cette formation est sur 2 ans et représente 332 heures de formation. Pour 22/23 Marie-Aude TEULIERES suit la formation et Céline SOLEILLE a validé la sienne en juin 2023. Rémy DEPLACE débute sa formation en septembre 2023,
- ❖ L'ensemble des formateurs ont eu des formations sur la réforme du BAC PRO CGEA sur les années 2022 et 2023,
- ❖ La formation « ARGO Mobilité Européenne » suivie par Mireille RAUST et Samantha RILEY,
- ❖ La formation « Devenir référent des principes d'égalités femme/homme » suivie par Virginie DAHMANE,
- ❖ Formation AMI : nous traitons des neurosciences, des outils numériques aux services des apprentissages, d'innovation pédagogique, etc.,
- ❖ Formation aux OPEN BADGES, comment valoriser les Soft-skills et les savoirs faire et être des apprenants par Julie DELAMARE

Nous continuons la rénovation du bâtiment dans un objectif d'économies d'énergie et dans un objectif de développement durable. Nous avons réalisé :

- ❖ Des faux plafonds à l'internat, dans les bureaux et la nouvelle cuisine,
- ❖ La rénovation électrique,
- ❖ L'isolation de la toiture,
- ❖ La rénovation de la toiture,
- ❖ L'éclairage de la cour.

Nous pouvons réaliser ces financements car nous bénéficions de subventions Région.

La rénovation des internats nous a permis depuis la rentrée 2022 d'obtenir un internat de 100 places.

Comme nous l'avions prévu l'année dernière, nous avons investi dans le numérique avec :

- ❖ Le déménagement de notre salle informatique,
- ❖ L'acquisition d'une nouvelle salle informatique avec 20 ordinateurs portables.

Nous remercions le Crédit Agricole qui nous a permis d'investir dans ces outils devenus indispensables pour la formation des apprenants grâce une subvention octroyée en 2022.



## **CONCLUSION**

Notre MFR se porte bien grâce à l'implication du territoire naucellois. Nous partageons des valeurs, de l'activité culturelle, citoyenne et économique. C'est l'alchimie et la solidarité entre les personnes qui nous permettent aujourd'hui d'être en plein essor.

Nous sommes heureux également de participer à la connaissance de notre territoire grâce à l'arrivée de jeunes venant de la France entière. Parents et jeunes découvrent l'Aveyron et participent au développement économique et touristique. Les difficultés sont la mobilité et l'instabilité des transports (grèves, correspondances inexistantes...).

Nous continuons de recruter des apprenants par rapport à leur projet professionnel sans nous préoccuper de leurs difficultés scolaires ou sociales. Nous savons accompagner les jeunes, être à leur écoute, les amener vers l'autonomie, la citoyenneté et la réalisation de leur projet personnel et professionnel.

Nos jeunes font vivre les commerces et les associations du naucellois.

# **RAPPORT DE GESTION**

## **sur les opérations de l'exercice clos le 31 août 2023**

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre association à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 août 2023.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées.

### **I - MARCHE DE L'ASSOCIATION**

#### **1) Activité de l'association**

Au titre de l'exercice clos le 31/08/2023, l'effectif des élèves a été en baisse par rapport à l'exercice précédent : 194 élèves au titre de cet exercice contre 202 élèves l'exercice précédent, soit - 8 élèves.

Au cours de cet exercice social, le total des produits s'élève à 2 474 772 € contre 2 398 101 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de + 76 671 € (+ 3.20 %).

Cette évolution s'explique en grande partie ainsi :

#### **❖ Prestations de services :**

1 301 117 € cet exercice, contre 1 200 479 € l'exercice précédent, soit une augmentation de + 100 638 € (+ 8.38 %).

Elle s'explique synthétiquement ainsi :

- ✓ Pensions, scolarité : - 5 663 € contre + 36 259 €,
- ✓ Prestation formation BPJEPS Pêche de loisirs : + 16 023 €,
- ✓ BP JEPS animation sociale : - 64 559 €,
- ✓ Formation CACES : néant,
- ✓ Certiphyto : néant,
- ✓ Apprentissage : + 73 539 €,
- ✓ Autres financements : + 12 079 €,
- ✓ Prestations colonies et groupe de passage : + 10 572 €
- ✓ Repas cantines scolaires, stagiaire formation continue et autres :  
+ 39 641 €.

❖ Subventions d'exploitation :

1 017 048 € sur cet exercice, contre 1 022 398 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de - 5 350 € :

- ✓ Subventions du Ministère de l'Agriculture, variation selon le niveau de scolarité des élèves : + 3 753 €,
- ✓ Autres subventions : - 9 103 €.

❖ Reprise provisions et Transferts de charges :

62 539 € cet exercice, contre 111 311 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 48 772 € :

- ✓ Remboursements des frais de formation : - 4 880 €,
- ✓ Remboursements d'indemnités journalières : - 4 468 €,
- ✓ Aides à l'emploi : - 19 460 €
- ✓ Reprise provision créances douteuses : - 13 439 €
- ✓ Remboursement assurance, dégradation = - 4 958 €.

❖ Cotisations des membres :

Elles se sont élevées à 11 015 € cet exercice, contre 11 646 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 631 €.

❖ Produits exceptionnels :

Ils s'élèvent à 78 731 € sur cet exercice contre 54 652 € dont :

- ✓ Quote-part de subventions réintégrées au résultat de l'exercice : + 59 411 € contre 50 951 € en 2022.

Le règlement ANC 2018-06 s'applique depuis la clôture du 31 août 2021. Les subventions d'investissements doivent être réintégrées au résultat de l'exercice selon le rythme d'amortissement des immobilisations financées, contrairement à la réglementation antérieure où les subventions étaient inscrites directement en fonds propres.

- ✓ Autres produits sur exercices antérieurs : 18 828 € contre 918 €.

Nos charges de fonctionnement se sont élevées globalement à 2 164 622 € sur cet exercice, contre 2 067 729 € sur l'exercice précédent, soit une augmentation de + 96 893 € (+ 4.69 %).

Compte tenu de la structure de nos activités, l'évolution des postes de charges est la suivante :

❖ Achats :

410 059 € cet exercice contre 370 092 € l'exercice précédent, soit une augmentation de + 39 967 € (+ 10.8 %) :

- ✓ Alimentation : + 26 657 €, augmentation expliquée par le nombre de repas préparés et la hausse du coût des ingrédients compte tenu de la mise en place de la loi EGalim.
- ✓ Energie : + 15 486 €.
- ✓ Produits d'entretien : - 3 562 €.

❖ Charges externes :

153 606 € cet exercice contre 131 890 € l'exercice précédent, soit une augmentation de + 21 716 € (+ 16.5 %) :

- ✓ Sous-traitance formation : + 9 305 €,
- ✓ Entretien maintenance : + 11 012 €.

❖ Autres charges externes :

237 687 € cet exercice contre 272 393 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 34 706 € (- 12.7 %) :

- ✓ Salons Information : - 1 224 €,
- ✓ Honoraires et frais d'acte : - 7 722 € (dont honoraires qualité en N-1),
- ✓ Activités extérieures, Voyages, Mobilité : - 31 260 €,
- ✓ Transport élèves, Déplacements du personnel : + 4 890 €,
- ✓ Cotisations : + 6 604 €,
- ✓ Formation des salariés : - 1 425 €,
- ✓ Quine, tombola : - 4 602 €.

❖ Impôts, taxes :

26 178 € cet exercice, contre 20 093 € l'exercice précédent, soit une augmentation de + 6 085 € dont :

- ✓ Formation professionnelle : + 6 422 €,
- ✓ Taxes foncières : - 1 548 €.



❖ Charges de personnel :

1 183 557 € cet exercice contre 1 124 903€ l'exercice précédent, soit une augmentation + 58 654 € (+ 5.21 %).

- ✓ *Salaires* : 907 307 € cet exercice, contre 855 967 € l'exercice précédent, soit une augmentation de + 51 340 € (+ 6.00 %).

L'effectif de l'exercice est en progression, soit 31 Etp en N contre 30 en N-1.

- ✓ *Charges sociales patronales* : 276 250 € cet exercice, contre 268 936 € l'exercice précédent, soit une augmentation de + 7 314 € (+ 2.72 %).

❖ Charges diverses :

3 922 € cet exercice contre 10 483 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 6 561 € :

- ✓ Créances irrécouvrables : 3 733 €, soit - 6 746 € par rapport à 2022.

❖ Charges financières :

10 105 € cet exercice contre 10 709 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 604 € :

- ✓ Intérêts des emprunts : - 537 €,
- ✓ Agios : - 62 €.

❖ Dotations aux amortissements :

128 494 € cet exercice contre 107 859 € l'exercice précédent, soit une augmentation de + 20 635 €.

❖ Provisions pour créances douteuses :

9 292 € cet exercice, contre 7 129 € l'exercice précédent, soit une augmentation de + 2 163 €.

❖ Provisions pour Indemnités fin de carrière :

- ✓ Dotation provision : + 814 €,
- ✓ Reprise provision : - 1 568 € sur N-1.

✓ Charges exceptionnelles :

634 € sur cet exercice contre 12 176 € pour l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat de l'exercice est excédentaire à hauteur de + 310 150 €, contre un excédent de + 330 372 € réalisé l'exercice précédent, soit une diminution de résultat de - 20 222 €.

## 2) - Outil de production, structure

### a) Investissements :

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 79 400 €, dont principalement :

- ❖ Agencements des constructions (aménagement cuisine et salle de réunion dans le bâtiment des religieuses, volets roulants, extension internat, travaux désenfumage des chambres) pour 44 070 €,
- ❖ Matériel de cuisine pour 22 929 €.

### b) Personnel :

L'effectif de l'exercice a progressé soit 31 ETP en N contre 30 en N-1.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

## 3) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

### ❖ Produits

Les produits d'exploitation ont été estimés à 2 345 980 € contre 2 392 126 €, soit une diminution de - 46 146 €.

Globalement, les produits prévisionnels liés à l'activité s'élèvent à 2 289 480 € pour cet exercice en cours contre 2 329 587 € de produits réalisés au titre de l'exercice qui vient d'être clôturé, soit une diminution de - 40 107 € (- 1.7 %).

Le budget prévisionnel 2024 a été établi compte tenu d'un fonctionnement normal et d'un accueil des élèves sur l'ensemble de la période scolaire.

Cette évolution affectera principalement les postes suivants :

- ✓ Apprentissage, BP Jeps Pêche de loisirs et Animation sociale : - 111 208 €,
- ✓ Pensions : + 27 791 €,
- ✓ Scolarité : + 20 576 €,
- ✓ Repas cantines scolaires et autres repas : - 16 671 €,
- ✓ Subventions globales : + 65 222 € dont Subvention du Ministère + 85 401 € et Subvention Handicap - 13 686 €,
- ✓ Colonies et groupes de passage : - 3 744 €.

Le montant des aides au titre des contrats aidés s'élèverait à 15 000 € contre 22 674 €, soit une diminution de - 7 674 €.

Les remboursements de formation sont estimés à 20 000 € contre 16 063 € au titre de l'exercice clôturé.

## Achats et charges

Globalement les charges prévisionnelles s'élèvent à 2 331 220 € pour cet exercice en cours contre 2 240 170 € de charges engagées au titre de l'exercice qui vient d'être clôturé, soit une augmentation de + 91 050 € (+ 4.06 %).

Cette évolution affectera principalement les postes suivants :

- ✓ Achats : + 41 491 € :
  - Alimentation : + 22 628 €,
  - Chauffage, Electricité, Eau, Gaz : + 8 147 €.
  
- ✓ Charges externes : + 17 394 €
  - Entretien bâtiment, Maintenance : + 16 636 €,
  - Assurance : + 2 089 €.
  
- ✓ Autres charges externes : + 24 763 €
  - Activités extérieures, Mobilité : + 11 782 €,
  - Transport d'élèves et Déplacement du personnel : + 3 219 €,
  - Cotisations : + 7 463 €,
  - Honoraires : + 7 813 €,
  - Quine, tombola : - 7 145 €.
  
- ✓ Impôts, taxes : + 967 €
  - Taxe foncière : + 269 €,
  - Autres taxes (assainissement) : + 698 €.
  
- ✓ Charges de personnel : + 83 667 €
  - Salaires : + 51 913 €,
  - Charges sociales : + 38 720 €,
  - Charges fiscales : - 6 966 €.
  
- ✓ Charges diverses : + 1 477 €
  - Perte sur créances : + 1 267 €.
  
- ✓ Charges financières : - 7 850 €, soit + 2 255 € par rapport à 2022.
  
- ✓ Dotations aux amortissements et provisions : + 694 € par rapport à 2022.

L'augmentation des effectifs de la scolarité en cours soit 210 élèves contre 194 élèves sur l'exercice clôturé, génèrera une augmentation des prestations de services (pensions, scolarité) selon l'évolution du niveau de scolarité des élèves ainsi que des subventions du Ministère selon l'évolution du nombre d'élèves.

Les apprentis formés sont au nombre de 32 contre 22 au cours de l'exercice clôturé. Les charges de fonctionnement devraient globalement être maîtrisées par rapport à l'exercice 2022-2023.

Le compte de résultat prévisionnel 2023/2024 devrait être excédentaire à hauteur de + 76 760 € contre + 310 150 € pour l'exercice clos en août 2023.

#### ❖ Situation financière

Les comptes annuels font apparaître un excédent de + 310 150 € au titre de l'exercice clos le 31 août 2023.

*Les fonds propres* s'élèvent à 1 833 085 € au 31 août 2023, contre 1 557 912 € à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de + 275 173 € correspondant principalement à l'excédent de l'exercice.

Le *fond de roulement* global est positif à hauteur de + 1 394 245 € au 31 août 2023. Il était positif au 31 août 2022 à concurrence de + 1 079 948 €, soit une amélioration significative de + 314 297 €.

Amélioration des fonds propres : + 275 173 € expliquée par le résultat de l'exercice de + 310 150 € au 31/08/2023,

- ✓ Variation des emprunts : - 9 477 €,
- ✓ Variation des Investissements nets : - 48 601 €,
- ✓ Amortissements de l'exercice : + 20 635 €.

Le *Besoin en fonds de roulement* s'élève à 395 322 € à la clôture de l'exercice, contre 161 869 € au 31 août N-1, soit une amélioration de + 233 453 €.

Cette amélioration s'explique principalement par :

- ✓ L'augmentation des subventions à encaisser : + 83 483 € au 31/08/2023,
- ✓ La diminution des créances élèves : - 11 383 €,
- ✓ Les acomptes fournisseurs versés : + 16 364 €,
- ✓ La diminution des produits à recevoir : - 1 589 €
- ✓ La diminution des dettes sociales : - 62 138 €,
- ✓ La diminution des dettes fournisseurs et des charges à payer : - 46 088 €.

La trésorerie est positive à concurrence de + 998 923 € au 31 août 2023 contre + 918 079 € à la clôture de l'exercice précédent, soit une amélioration de + 80 844 €.

## II - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

### 1) Présentation des comptes annuels :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et notamment l'application du règlement ANC 2018-06.

### 2) Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31 août 2023 fait ressortir un excédent de + 310 150.19 € que nous vous proposons d'affecter en diminution du compte « report à nouveau créditeur » pour 310 150.19 €.

### 3) Situation financière :

Après affectation du résultat telle que nous vous la proposons ci-dessus, les capitaux permanents ressortent à 2 268 078 €. En les comparant à nos valeurs immobilisées nettes 873 833 €, nous obtenons un fonds de roulement positif s'élevant à + 1 394 245 €.

## III – GESTION DES MANDATS

Les mandats suivants sont renouvelables :

- Marcel CAZOTTES
- Carole DECRETON
- Christelle FRAYSSINET
- Monique RECH
- Didier RICARD

Les membres suivants sont démissionnaires :

- Néant

Nouveaux membres entrants à la prochaine AG :

- Jérémy ALIBERT
- Dominique GRANIER



# **RAPPORT DE GESTION**

## **sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre association à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées.

### **I - MARCHE DE L'ASSOCIATION**

#### **1) Activité de l'association**

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2023, l'effectif des élèves a été en hausse par rapport à l'exercice précédent clos le 31 août 2023 : 210 élèves au titre de cet exercice contre 194 élèves l'exercice précédent, soit + 16 élèves.

La date de clôture de l'exercice comptable a été modifiée, elle passe du 31 août au 31 décembre.

L'exercice présenté a une durée de 4 mois, il a débuté le 1er septembre 2023 et il se clôture le 31 décembre 2023. Les données chiffrées de l'exercice clos le 31 décembre 2023 représentent 4 mois d'activité contre 12 mois pour la précédente clôture du 31 août 2023.

Au cours de cet exercice social, le total des produits s'élève à 906 316 € contre 2 474 772 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de - 1 568 456 € (- 63.38 %).

Cette évolution s'explique en grande partie ainsi :

#### **❖ Prestations de services :**

449 185 € cet exercice, contre 1 301 117 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 851 932 (- 65.48 %). Les informations chiffrées de la période sont les suivantes :

- ✓ Pensions, scolarité : 190 503 € contre 421 754 €,
- ✓ Prestation formation BPJEPS Pêche de loisirs : 10 518 € contre 74 488 €,
- ✓ BP JEPS animation sociale : 1 146 € contre 50 745 €,
- ✓ Formation CACES : néant,
- ✓ Certiphyto : néant,

- ✓ Apprentissage : 94 152 € contre 260 096 €,
- ✓ Autres financements : 2 751 € contre 12 079 €,
- ✓ Prestations colonies et groupe de passage : 11 884 € contre 84 944 €,
- ✓ Repas cantines scolaires, stagiaire formation continue et autres : 136 642 € contre 355 211 €.

❖ Subventions d'exploitation :

Globalement les subventions s'élèvent à 372 826 € pour les 4 mois contre 1 017 048 € pour l'exercice précédent de 12 mois.

La subvention du ministère représente 344 497 € pour les 4 mois contre 962 869 € pour l'exercice précédent de 12 mois.

La subvention du Ministère de l'Agriculture s'élève à 1 033 k€ pour l'année complète soit une hausse de 70.1 k€ par rapport à l'exercice précédent (+ 7.28%). Cette progression est expliquée par la hausse du nombre d'élèves accueillis et par le niveau de scolarité des élèves.

❖ Reprise provisions et Transferts de charges :

32 544 € cet exercice, contre 62 539 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 29 995 € :

- ✓ Remboursements des frais de formation : 5 448 €,
- ✓ Remboursements d'indemnités journalières : 10 200 €,
- ✓ Aides à l'emploi : 8 505 €
- ✓ Reprise provision créances douteuses : 8 392 €
- ✓ Remboursement assurance, dégradation = néant.

❖ Cotisations des membres :

Elles se sont élevées à 11 425 € cet exercice contre 11 015 € l'exercice précédent, soit une hausse de + 410 €.

❖ Produits exceptionnels :

Ils s'élèvent à 30 256 € sur cet exercice contre 78 731 € dont :

- ✓ Quote-part de subventions réintégrées au résultat de l'exercice : 22 440 € contre 59 411 € au 31 août 2023.

Pour mémoire, le règlement ANC 2018-06 s'applique depuis la clôture du 31 août 2021.

Les subventions d'investissements doivent être réintégrées au résultat de l'exercice selon le rythme d'amortissement des immobilisations financées, contrairement à la réglementation antérieure où les subventions étaient inscrites directement en fonds propres.

- ✓ Autres produits sur exercices antérieurs : 7 816 € contre 19 320 €.

Nos charges de fonctionnement se sont élevées globalement à 785 325 € sur cet exercice, contre 2 164 622 € sur l'exercice précédent, soit une diminution de - 1 379 297 € (- 63.72 %).

Compte tenu de la structure de nos activités, l'évolution des postes de charges est la suivante :

❖ Achats :

141 532 € cet exercice contre 410 059 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 268 527 € (+ 3.5 % par rapport à 08/23 proratisé) :

- ✓ Alimentation : 104 095 €, + 11.2%.
- ✓ Energie : 24 503 €, - 6.2%.
- ✓ Produits d'entretien : 5 480 €, - 42.7%.

❖ Charges externes :

43 951 € cet exercice contre 153 606 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 109 655 € (- 14.2 % par rapport à 08/23 proratisé) :

- ✓ Sous-traitance formation : 14 681 €,
- ✓ Entretien maintenance : 17 339 €.

❖ Autres charges externes :

100 438 € cet exercice contre 237 687 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 137 249 € (+ 26.8 % par rapport à 08/23 proratisé) :

- ✓ Salons Information : 2 287 €,
- ✓ Honoraires et frais d'acte : 21 060 €,

- ✓ Activités extérieures, Voyages, Mobilité : 10 724 €,
- ✓ Transport élèves, Déplacements du personnel : 14 642 €,
- ✓ Cotisations : 31 176 €,
- ✓ Formation des salariés : 12 889 €,
- ✓ Quine, tombola : 4 045 €.

❖ Impôts, taxes :

8 593 € cet exercice, contre 26 178 € l'exercice précédent, soit une diminution de – 17 585 € dont :

- ✓ Formation professionnelle : 5 841 €,
- ✓ Taxes foncières : 1 575 €.

❖ Charges de personnel :

433 036 € cet exercice contre 1 183 557 € l'exercice précédent, soit une diminution de – 750 521 € dont :

- ✓ Salaires : 334 337 € cet exercice, contre 907 307 € l'exercice précédent,  
L'effectif au 31 décembre 2023 est en baisse de – 0.33 Etp, soit 30.85 Etp en N contre 31.18 au 31 août 2023.
- ✓ Charges sociales patronales : 98 699 € cet exercice, contre 276 250 € l'exercice précédent.

❖ Charges diverses :

4 769 € cet exercice contre 3 922 € l'exercice précédent :

- ✓ Créances irrécouvrables : 3 021 € contre 3 733 €.

❖ Charges financières :

3 260 € cet exercice contre 10 105 € l'exercice précédent :

- ✓ Intérêts des emprunts : 3 260 €,
- ✓ Agios : néant.

❖ Dotations aux amortissements :

43 821 € cet exercice contre 128 494 € l'exercice précédent.

❖ Provisions pour créances douteuses :

4 120 € cet exercice, contre 9 292 € l'exercice précédent.

❖ Provisions pour Indemnités fin de carrière :

✓ Dotation provision : + 15 € contre 814 €,

✓ Reprise provision : néant.

❖ Charges exceptionnelles :

Néant sur cet exercice contre 634 € pour l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat de l'exercice est excédentaire à hauteur de + 120 991 €, contre un excédent de + 310 150 € réalisé l'exercice précédent, soit une diminution de résultat de – 189 159 €.

## 2) - Outil de production, structure

### a) Investissements :

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 56 708 €, dont principalement :

❖ Agencements des constructions (travaux d'isolation, réfection toiture) pour 46 191 €,

❖ Matériel informatique (portables) pour 10 517 €.

### b) Personnel :

L'effectif de l'exercice a peu varié soit 30.85 Etp en N contre 31.18 en N-1.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

## 3) Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Le prévisionnel présenté a été établi pour une période de 12 mois pour permettre la comparaison des exercices.

Les chiffres présentés sont comparés à la clôture du 31 août 2023, dernier exercice d'une durée de 12 mois.



### ❖ Produits

Les produits d'exploitation ont été estimés à 2 345 980 € contre 2 392 126 €, soit une diminution de - 46 146 €.

Globalement, les produits prévisionnels liés à l'activité s'élèvent à 2 289 480 € pour cet exercice en cours contre 2 329 587 € de produits réalisés au titre de l'exercice clos le 31/08/2023, soit une diminution de - 40 107 € (- 1.7 %).

Le budget prévisionnel 2024 a été établi compte tenu d'un fonctionnement normal et d'un accueil des élèves sur l'ensemble de la période scolaire.

Cette évolution affectera principalement les postes suivants :

- ✓ Apprentissage, BP Jeps Pêche de loisirs et Animation sociale : - 111 208 €,
- ✓ Pensions : + 27 791 €,
- ✓ Scolarité : + 20 576 €,
- ✓ Repas cantines scolaires et autres repas : - 16 671 €,
- ✓ Subventions globales : + 65 222 € dont Subvention du Ministère + 85 401 € et Subvention Handicap - 13 686 €,
- ✓ Colonies et groupes de passage : - 3 744 €

Le montant des aides au titre des contrats aidés s'élèverait à 15 000 € contre 22 674 €, soit une diminution de - 7 674 €.

Les remboursements de formation sont estimés à 20 000 € contre 16 063 € au titre de l'exercice clôturé.

### ❖ Achats et charges

Globalement les charges prévisionnelles s'élèvent à 2 331 220 € pour cet exercice en cours contre 2 240 170 € de charges engagées au titre de l'exercice clos le 31/08/2023, soit une augmentation de + 91 050 € (+ 4.06 %).

Cette évolution affectera principalement les postes suivants :

- ✓ Achats : + 41 491 € :
  - Alimentation : + 22 628 €,
  - Chauffage, Electricité, Eau, Gaz : + 8 147 €.
- ✓ Charges externes : + 17 394 €
  - Entretien bâtiment, Maintenance : + 16 636 €,
  - Assurance : + 2 089 €.

- ✓ Autres charges externes : + 24 763 €
  - Activités extérieures, Mobilité : + 11 782 €,
  - Transport d'élèves et Déplacement du personnel : + 3 219 €,
  - Cotisations : + 7 463 €,
  - Honoraires : + 7 813 €,
  - Quine, tombola : - 7 145 €.
  
- ✓ Impôts, taxes : + 967 €
  - Taxe foncière : + 269 €,
  - Autres taxes (assainissement) : + 698 €.
  
- ✓ Charges de personnel : + 83 667 €
  - Salaires : + 51 913 €,
  - Charges sociales : + 38 720 €,
  - Charges fiscales : - 6 966 €.
  
- ✓ Charges diverses : + 1 477 €
  - Perte sur créances : + 1 267 €.
  
- ✓ Charges financières : - 7 850 €, soit + 2 255 € par rapport à 2022.
  
- ✓ Dotations aux amortissements et provisions : + 694 € par rapport à 2022.

L'augmentation des effectifs de la scolarité en cours soit 210 élèves contre 194 élèves sur l'exercice clôturé, génèrera une augmentation des prestations de services (pensions, scolarité) selon l'évolution du niveau de scolarité des élèves ainsi que des subventions du Ministère selon l'évolution du nombre d'élèves.

Les apprentis formés sont au nombre de 32 contre 22 au cours de l'exercice clôturé.

Les charges de fonctionnement devraient globalement être maîtrisées par rapport à l'exercice 2022-2023.

Le compte de résultat prévisionnel 2023/2024 devrait être excédentaire à hauteur de + 76 760 € contre + 310 150 € pour l'exercice clos en août 2023.

#### ❖ Situation financière

Les comptes annuels font apparaître un excédent de + 120 991 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les *fonds propres* s'élèvent à 1 931 651 € au 31 décembre 2023, contre 1 833 085 € à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de + 98 566 € correspondant principalement à l'excédent de l'exercice.

Le fond de roulement global est positif à hauteur de + 1 459 312 € au 31 décembre 2023. Il était positif au 31 août 2023 à concurrence de + 1 394 245 €, soit une amélioration significative de + 65 067 €.

Amélioration des fonds propres : + 98 551 € expliquée par le résultat de l'exercice de + 120 991 € au 31/12/2023,

Variation des emprunts : - 20 613 €,

Variation des Investissements nets : + 12 886 €.

Le Besoin en fonds de roulement s'élève à 417 110 € à la clôture de l'exercice, contre 395 322 € au 31 août N-1, soit une amélioration de + 21 788 €.

Cette amélioration s'explique principalement par :

- ✓ Le stock de produits et fournitures évalué à 5 159 € au 31/12/23,
- ✓ L'augmentation des subventions à encaisser : + 59 618 €,
- ✓ La hausse des créances élèves : + 60 371 €,
- ✓ La diminution des acomptes fournisseurs versés : - 48 445 €,
- ✓ La diminution des produits à recevoir : - 37 467 €
- ✓ La diminution des dettes sociales : - 5 478 €,
- ✓ La diminution des dettes fournisseurs et des charges à payer : - 12 555 €.

La trésorerie est positive à concurrence de + 1 042 202 € au 31 décembre 2023 contre + 998 923 € au 31 août 2023, soit une amélioration de + 43 279 €.

## II - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

### 1) Présentation des comptes annuels :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et notamment l'application du règlement ANC 2018-06.

### 2) Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31 décembre 2023 fait ressortir un excédent de + 120 991 € que nous vous proposons d'affecter au compte « report à nouveau créditeur » pour 120 991 €.

### 3) Situation financière :

Après affectation du résultat telle que nous vous la proposons ci-dessus, les capitaux permanents ressortent à 2 346 031 €. En les comparant à nos valeurs

immobilisées nettes 886 719 €, nous obtenons un fonds de roulement positif s'élevant à + 1 459 312 €.

### III – GESTION DES MANDATS

Le renouvellement des mandats a été traité par l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 août 2023.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion au Conseil d'Administration, pour l'exercice écoulé.

# **RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION**

La progression constante de nos apprenants ainsi que les retours très positifs sur les repas montrent un investissement sans faille de la part des équipes et du conseil d'administration.

Aujourd'hui, notre situation est stable et nous permet enfin de nous développer. Nous sommes une association de parents qui est active et prône les valeurs laïques et citoyennes. Nous œuvrons pour le développement du monde rural et du monde agricole. C'est toujours dans cette dynamique de travail acharné que nous vous présentons aujourd'hui nos projets pour les années à venir :

Pour 2023 - 2024 :

- ❖ Ouverture d'un nouveau module dans le BPJEPS Animation Sociale qui travaille l'animation et la médiation animale avec des partenaires locaux (Natur'ailes, ...),
- ❖ Ouverture d'un diplôme de Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs dont nous venons d'obtenir l'agrément en avril 2024.

Pour 2024 - 2025 :

- ❖ La demande d'un titre professionnel assistante de direction par apprentissage de niveau BTS,
- ❖ La création de 14 appartements pour accueillir les apprentis.

Ce dernier projet serait dans le bâtiment acheté en 2019, c'est une bâtisse de 610 m<sup>2</sup> située rue de Villelongue au cœur du village de Naucelle. Nous nous projetons vers la création de 14 logements à destination des apprentis de la MFR et du territoire afin de répondre à leurs besoins d'hébergement. Dans l'élaboration des plans, nous avons prévu un appartement équipé pour les personnes à mobilité réduite ou handicap sensoriel.

L'objectif est d'accueillir de nouveaux arrivants pour les entreprises du territoire en offrant ce que nous savons bien faire un accompagnement auprès des jeunes pour les rendre autonomes dans la vie et acquérir des valeurs citoyennes comme favoriser la coopération et la solidarité, l'ouverture au monde et aux autres, veiller au respect des droits et des personnes et à l'inclusion...

Ces appartements à destination des apprentis de la MFR et du territoire vont permettre de répondre aux besoins de développement de notre association et permettre aux artisans, commerces locaux de prendre des jeunes. Ces appartements, c'est une offre de réponse globale pour limiter les ruptures de formation et accompagner des jeunes dans la prise de responsabilités mais en sécurité.



Nous vous proposons de faire une visite de nos locaux en suivant et nous pourrions continuer d'échanger sur ce projet si vous le souhaitez.

Ce projet sera déposé en mai 2024 auprès de la Région Occitanie pour une demande de subvention à hauteur de 50%. Sans celle-ci, le projet n'est pas réalisable.

Ces projets nous tiennent à cœur car ils ont un intérêt collectif et répondent aux besoins actuels des jeunes. Notre association de parents répond à un besoin réel et vital pour les jeunes.

Nous formons nos futurs repreneurs d'activités agricoles. La profession est en mutation et en difficulté mais pour autant nous devons porter de l'espoir. Nos formations de l'aide à la personne et des métiers agricoles, de l'élevage doivent se maintenir et se développer pour répondre aux besoins de plus en plus importants.

Les MFR font de l'alternance depuis toujours. Nous maîtrisons cette pédagogie et nous sommes en avance sur les pratiques pédagogiques. Apprendre en faisant fait partie intégrante de nos méthodes. Nous avons notre place et vous devez nous aider à la maintenir.

La concrétisation et la réussite de ces futurs projets ne pourront pas se faire sans le soutien de tous.

Nous remercions aujourd'hui la présence de chacun d'entre vous pour nous aider à soutenir la MFR de Naucelle. Encore un grand merci à l'ensemble des salariés et des bénévoles de notre association qui ont su encore une année faire face aux contraintes, grâce à leur professionnalisme, leur polyvalence et leur faculté à s'adapter à chaque situation.

Les jeunes sont notre avenir et nous nous devons, tous, leur apporter notre soutien. Ce monde est actuellement mal mené et nous devons continuer à les faire grandir et devenir des citoyens responsables et respectueux.

# Notre association et nos élèves en photos



**ACTION AVEC LES  
RESTOS DU CŒUR  
CAPa SAPVER**



**DON DU SANG A  
NAUCELLE**

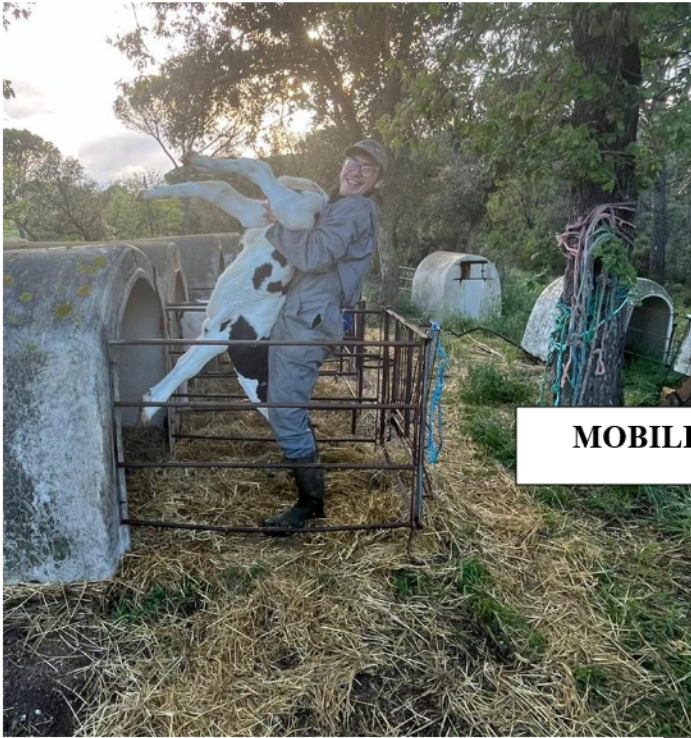


**ACTIVITE  
TIR A L'ARC**



**LES MORDUS DE LA  
FERME A LA RADIO  
RADIO CFM**





**MOBILITE EN ESPAGNE**



**PECHE A LA CARPE  
BPJEPS PDL**



**FESTI'RUE  
BPJEPS AS**



# L'équipe sur le site internet de la MFR

**Mireille Raust**  
Directrice  
Pilotage conseil de perfectionnement  
mireille.raust@mfr.asso.fr

**Nathalie Mouy**  
Assistante de Direction  
Pole d'activité  
Apprentissage et  
Formation Continue  
nathalie.mouy@mfr.asso.fr  
apprentissage-fc.naucelle@mfr.asso.fr

**Samantha Riley**  
Monitrice Anglais  
Relais Mobilité ✈️  
samantha.riley@mfr.asso.fr

**Jean-Michel Bauguil**  
Moniteur Pêche, biologie,  
gestion  
Responsable BPJEPS Pêche  
de loisir  
Suivi entreprise  
jean-michel.bauguil@mfr.asso.fr

**Marie-Aude Teulieres**  
Monitrice Gestion, Zootechnie  
Coordinatrice  
BAC PRO CGEA  
marie-aude.teulieres@mfr.asso.fr

**Gaétan Marragou**  
Moniteur Informatique,  
Biologie, Pêche  
Responsable Première  
Relais réseaux sociaux  
gaetan.marragou@mfr.asso.fr

**Virginie Urman** 🇪🇸  
Monitrice Français  
Mobilité espagnole ✈️  
virginie.urman@mfr.asso.fr

**Jean-Marc Biolley**  
Moniteur Animation  
Responsable BPJEPS  
Animation Sociale  
Suivi entreprise  
jean-marc.biolley@mfr.asso.fr

**Céline Soleille**  
Monitrice Agronomie  
Responsable Première  
Relais qualité  
Relais communication  
celine.soleille@mfr.asso.fr

**Virginie Dahmane**  
Monitrice Vente  
Responsable CAPa SAPVER  
Référénte handicap  
Référénte égalité ♀️  
virginie.dahmane@mfr.asso.fr

**Ariane Jarjaye**  
Monitrice  
Français ESC, DOC  
Responsable 4ème/3ème  
ariane.jarjaye@mfr.asso.fr

**ICI**  
Équipe  
administrative

**Sylvain Malpel**  
Moniteur Agroéquipement  
Responsable CAPa MA  
sylvain.malpel@mfr.asso.fr

**Marie-Odile Couderc**  
Monitrice Histoire-géographie  
Responsable Seconde  
marie-odile.couderc@mfr.asso.fr

**Tanguy Camboulives**  
Moniteur physique  
chimie, sport,  
mathématiques ⚽️

**Lisa Rodrigues**  
Apprentie Technicienne en  
Economie Sociale et  
Familiale  
lisa.rodrigues@mfr.asso.fr

**Rémy Deplace**  
Moniteur Sport  
Responsable Seconde  
remy.deplace@mfr.asso.fr

**Fiona Boulanger**  
Monitrice  
Service à la  
personne  
fiona.boulanger@mfr.asso.fr

**Denis Costecalde**  
Animateur  
Surveillant 🐟

**Christel Nouvel**  
Animatrice  
Surveillante 🏆

**Julie Delamare**  
Responsable  
4ème/3ème 🤸

**Karine Pierre**  
Surveillante 🐰

**Philippe Andrieu**  
Surveillant ⭐️

**Jennyfer Morard**  
Animatrice  
Surveillante ⭐️

**Manon Gregoire**  
Apprenti Animation  
BPJEPS AS  
manon.gregoire@mfr.asso.fr

**Delphine Gayraud**  
Accueil, Secrétariat  
Référénte handicap  
delphine.gayraud@mfr.asso.fr

**Virginie Carriere**  
Pilote d'activité  
Apprentissage et  
Formation Continue  
Accompagnement administratif  
des entreprises  
virginie.carriere@mfr.asso.fr  
apprentissage-fc.naucelle@mfr.asso.fr

**Nathalie Combelles**  
Accueil, Secrétariat  
Aides Financières  
nathalie.combelles@mfr.asso.fr

**Virginie Tremolet**  
Comptabilité, gestion  
Référénte RGPD €  
virginie.tremolet@mfr.asso.fr

## Équipe pôle restauration

**Maxime Goin**  
Responsable pôle  
restauration 🍴

**Charlène Elouard**  
Assistante  
cuisinière 🐎

**Monique Marre**  
Cuisinière ✨

**Jérôme Poret**  
Cuisinier 🧑‍🍳

**Eric Palous**  
Livreur 🚚

**Carole Andrieu**  
Agent entretien 🧹

## Équipe pôle Entretien

**Claude Puech**  
Agent d'entretien  
claude.puech@mfr.asso.fr

**Patricia Gadéa**  
Maitresse de Maison  
patricia.gadea@mfr.asso.fr

**Rose Marie Leclercq**  
Agent entretien

**Hilal Rajoub**  
Agent entretien

# MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

---

## Formations par alternance MFR de Naucelle – CFA

---

Notre site internet :  
<http://www.mfrdenaucelle.fr>

Nos réseaux :

